



Après plus d'un an de procédure, le 31 mai 2016, le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer rendait enfin son verdict.

Notre collègue, Gianni, jugé pour « violences volontaires sans ITT sur personne non identifiée » suite à des incidents avec des migrants sur la mission Calais prenait connaissance du verdict.

La relaxe a été prononcée... Quelle épreuve et quel soulagement !

Soulagé par ce résultat, Gianni nous déclare :

« Je tiens sincèrement à remercier mon organisation syndicale, UNITÉ SGP POLICE - FO, et, au travers d'elle, Yves LEFEBVRE, secrétaire général, le secrétaire national CRS, Grégory JORON et l'ensemble du secteur CRS pour leur action et leur soutien indéfectible tout au long de ces mois difficiles. J'ai bien évidemment une pensée pour mon bureau local de la CRS 4, présent au quotidien tout comme mes délégués zonaux. Je n'oublie pas également de souligner l'appui de mon commandant qui a apporté un témoignage important à la barre, pesant dans la décision finale.

Je me reconnais dans ces valeurs de solidarité, de partage et d'espoir qui sont le socle de la maison CRS et du syndicalisme pratiqué par UNITÉ SGP POLICE FO.»



UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com 07-06-2016

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur